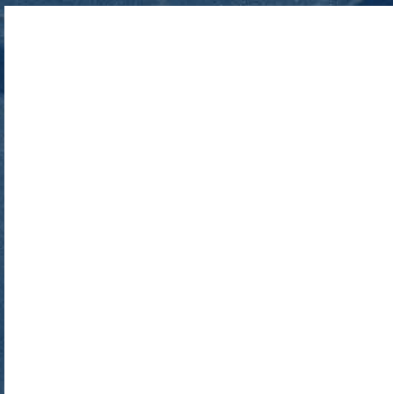


DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

AVOCATS A LA COUR



# DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

AVOCATS A LA COUR

<b><u>DE PARDIEU BROCAS MAFFEI</u></b> .....	<b>2</b>
<b><u>NOS DOMAINES D'INTERVENTION</u></b> .....	<b>3</b>
BANQUE, FINANCE & MARCHES DE CAPITAUX.....	3
CORPORATE, FUSIONS-ACQUISITIONS & PRIVATE EQUITY.....	6
IMMOBILIER & OPERATIONS IMMOBILIERES .....	9
ENTREPRISES EN DIFFICULTE & RESTRUCTURATION.....	11
CONTENTIEUX .....	13
DROIT DE LA CONCURRENCE & DE LA DISTRIBUTION.....	14
DROIT FISCAL.....	16
DROIT PUBLIC .....	19
DROIT SOCIAL .....	22
IP/IT .....	25
ASSURANCES .....	27
<b><u>LES ASSOCIES</u></b> .....	<b>28</b>
<b><u>LES COUNSELS</u></b> .....	<b>44</b>
<b><u>LES CONSULTANTS</u></b> .....	<b>45</b>
<b><u>CONTACTS</u></b> .....	<b>46</b>

# DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

**Un cabinet de référence en droit des affaires**

**Une firme française indépendante**

**Une forte exposition internationale**

Créé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires en France. Il compte aujourd'hui près de 100 avocats, dont 30 associés, organisés en différents départements, couvrant les principaux domaines du droit des affaires.

De Pardieu Brocas Maffei est régulièrement cité aux premiers rangs des classements professionnels, tant en terme de transactions réalisées que de notoriété. Le cabinet compte parmi ses clients de nombreux groupes industriels ainsi que des institutions financières et bancaires de premier plan. Il est également un interlocuteur reconnu des instances administratives, gouvernementales et professionnelles, françaises et internationales.

De Pardieu Brocas Maffei offre à ses clients français et étrangers une prestation globale, grâce à la complémentarité de ses équipes et à son réseau de correspondants à l'étranger, expressément choisis pour leurs compétences, et la qualité de leur collaboration. Le cabinet dispose d'une capacité éprouvée à mobiliser et coordonner des équipes spécialisées de haut niveau dans différents pays. Il est ainsi reconnu pour son expérience et son savoir-faire en matière de transactions internationales dans plusieurs juridictions.

**Un conseil personnalisé**

**Une forte implication des associés**

**Une exigence de qualité**

Nous avons construit notre réputation sur la personnalisation du conseil, la qualité de nos équipes, et la grande implication de nos associés dans le traitement des dossiers.

Nous sommes une firme en mouvement qui s'engage aux côtés de ses clients pour leur apporter, avec un souci constant de qualité, la créativité et la sécurité juridiques nécessaires à la réalisation de leurs opérations les plus sophistiquées.

# BANQUE, FINANCE & MARCHES DE CAPITAUX

Le conseil en droit bancaire et financier est l'une des activités les plus anciennes du cabinet De Pardieu Brocas Maffei.

L'équipe Banque, Finance & Marchés de capitaux est composée de 5 associés, qui apportent leur connaissance la plus approfondie des institutions bancaires et financières à la vingtaine de collaborateurs de l'équipe. L'équipe intervient ainsi dans tous les domaines des secteurs bancaire et financier, des plus traditionnels aux plus innovants.

L'approche du cabinet est basée sur une connaissance pratique des opérations, de leur objectif financier, des risques y afférents, ainsi que des usages de place. Le cabinet reste également attentif à intégrer dans les montages et dans la documentation des opérations les évolutions du marché. Il est de ce fait membre de plusieurs associations professionnelles, telles que la LMA, l'ISDA, l'AMAFI et Europlace.

## **Financements internationaux & Financements d'actifs**

- Financement d'actifs (aéronefs, navires, satellites, etc.)
- Crédits exports et financement du négoce international
- Financements de projets
- Financements immobiliers
- PPP, financements publics et de collectivités locales
- Crédits syndiqués et opérations de crédit-bail

## **Financements structurés, Titrisation & Financements d'acquisition**

- Opérations de titrisation sur créances immobilières et commerciales, françaises et pan-européennes
- Constitution de structures détentrices de portefeuilles d'actifs et refinancées par des « Asset Backed Securities » (CLO-CDO etc.)
- Financements d'acquisition de sociétés (dettes senior et subordonnées)

# BANQUE, FINANCE & MARCHES DE CAPITAUX

## Marchés de capitaux & Marchés à terme

- Emissions domestiques et internationales de titres de capital et de titres de créances avec appel public à l'épargne ou placements privés
- Emissions d'instruments financiers complexes et hybrides (actions de préférence, titres super-subordonnés)
- Mise en place de produits dérivés (options, swaps, warrants, garanties de taux, dérivés de crédit, produits dérivés structurés...), de prêts de titres et de pension
- Elaboration et négociation de conventions de place sur instruments financiers (Contrat Cadre FBF, Contrat Cadre ISDA, Convention Euromaster)
- Elaboration de conventions sur marchés réglementés (MATIF, MONEP) ou de gré à gré
- Conservation de titres

## Services d'investissement et réglementation bancaire

- Réglementation bancaire et services d'investissement (agrément des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, modalités d'exercice des activités en France et à l'étranger, déontologie)
- Constitution d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement
- Constitution et mise en place d'OPCVM et de sociétés de gestion de portefeuille
- Assistance auprès des autorités de contrôle (obtention d'agrément, contrats types, règlements intérieurs)
- Services d'investissement en France et à l'étranger
- Systèmes français et internationaux de paiement et de règlement livraison de titres
- Intervention dans le cadre de procédures disciplinaires devant la Commission Bancaire et l'Autorité des Marchés Financiers

## Contentieux bancaire, financier & boursier

- Assistance et représentation dans le cadre de contentieux avec les autorités de contrôle (y compris le contentieux disciplinaire)
- Conseil et assistance dans le cadre de la liquidation d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement
- Contentieux général bancaire, financier et boursier

# BANQUE, FINANCE & MARCHES DE CAPITAUX

## Actionnariat salarié & Epargne salariale

- Structuration de produits financiers adaptés : actionnariat avec effet de levier, création de FCPE et de véhicules spécifiques, plans de stock option
- Déploiement international des opérations
- Assistance complète aux émetteurs : mise en place des plans et validation des produits

# CORPORATE , FUSIONS-ACQUISITIONS & PRIVATE EQUITY

De Pardieu Brocas Maffei occupe une place de premier plan dans le domaine des fusions-acquisitions concernant des sociétés cotées et non cotées. Le cabinet intervient sur des opérations boursières complexes à l'occasion desquelles il est en contact régulier avec les autorités de marché.

Il conseille également de nombreux fonds de private equity et des fonds immobiliers à l'occasion de leur structuration, de leurs opérations d'investissement et de désinvestissement.

Les clients du cabinet comptent parmi les principaux acteurs financiers, industriels et des services, investisseurs institutionnels et fonds d'investissement, français et étrangers.

Le cabinet conseille toutes les parties prenantes aux opérations de fusions-acquisitions : acquéreur, vendeur, conseil financier, prêteur, mais également les banques d'investissement et les dirigeants et organes sociaux (conseils et comités) des sociétés concernées.

## **Fusions & Acquisitions – Restructurations**

- montage juridique, fiscal et social des opérations de restructuration
- organisation de data rooms et réalisation d'audits juridiques pré ou post acquisition (y compris dans le domaine du droit social, du droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information et du droit de l'environnement)
- négociation et rédaction des documents pré-contractuels (mandats, accords de confidentialité, lettres d'intention, offres) et contractuels (contrats d'acquisition, garanties de passif, pactes d'actionnaires)
- assistance et coordination auprès des autorités administratives et des autorités de marchés
- montage des financements

## **Opérations à effet de levier / LBO**

- réalisation d'audits juridiques
- montage d'opérations
- rédaction et négociation de l'ensemble de la documentation contractuelle

# CORPORATE , FUSIONS-ACQUISITIONS & PRIVATE EQUITY

## Offres publiques

- conseil dans la mise en œuvre des différents types d'offres publiques, l'obtention de dérogation au dépôt obligatoire d'offre publique, l'analyse des actions de concert et mesures anti-OPA, l'établissement de notes d'information, l'assistance relative aux attestations d'équité, la préparation des dossiers auprès de l'Autorité des Marchés Financiers
- assistance dans les relations avec les autorités boursières
- représentation dans le cadre des recours exercés contre les décisions des autorités boursières
- montage du financement de l'offre
- assistance dans la gestion de l'information et de la communication financière

## Introductions en bourse et placement de valeurs mobilières

- montage et mise en place d'opérations
- restructuration préalable (modification des statuts, de la structure juridique)
- rédaction et négociation de la documentation contractuelle (pactes d'actionnaires, contrats de placement, contrats d'animation, prospectus)
- assistance et négociation auprès des autorités boursières, des entreprises de marché et des divers intervenants financiers
- mise en place de schémas d'actionnariat des salariés
- suivi et assistance dans la gestion de l'information et de la communication financière

## Droit des sociétés

- assistance dans le choix des structures juridiques et élaboration des actes juridiques relatifs à la création et à la vie des sociétés commerciales et civiles
- opérations sociales : augmentation et réduction de capital, fusion, scission, apport partiel d'actifs
- émissions de valeurs mobilières simples et composées et rachat d'actions
- rédaction de pactes d'actionnaires statutaires ou extra statutaires
- assistance et conseil des dirigeants sociaux
- contentieux en droit des sociétés

# CORPORATE , FUSIONS- ACQUISITIONS & PRIVATE EQUITY

## Délits boursiers

- assistance lors des procédures administratives et pénales dans le cadre des manquements et délits boursiers (délit d'initié, diffusion de fausses informations, manipulation de cours)

# IMMOBILIER & OPERATIONS IMMOBILIERES

L'équipe Immobilier & Opérations immobilières est composée de 6 associés et d'une vingtaine de collaborateurs, qui apportent à leurs clients leur connaissance la plus approfondie du marché immobilier ainsi que de ses acteurs.

L'équipe intervient dans toutes opérations d'achat ou de vente d'actifs immobiliers, de création de fonds, de rapprochement et de constitution de foncières et ce, pour le compte de grands groupes multinationaux, industriels et financiers. Elle couvre toutes les opérations se rattachant à la gestion, à la mise en valeur et à la restructuration de patrimoine. Elle figure également parmi les meilleures équipes en matière de financement d'opérations immobilières (acquisitions, développement...).

L'équipe conseille une grande variété d'opérateurs sur le marché immobilier, en ce compris des banques et établissements de crédits spécialisés, compagnies d'assurances, foncières cotées, fonds d'investissement français ou étrangers, sociétés de gestion, promoteurs, utilisateurs et intermédiaires. Sa forte notoriété en France et à l'étranger en fait un acteur incontournable auprès d'une clientèle tant française qu'internationale.

Offrant des prestations multidisciplinaires, l'équipe intervient en étroite collaboration avec l'équipe Droit fiscal et, le cas échéant, en coordination avec les autres équipes du cabinet, et notamment : Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity, Banque, Finance & Marchés de Capitaux, Droit public (urbanisme et environnement) ainsi que Restructurations.

## Acquisition et cession d'actifs

- Aspects juridiques et fiscaux des opérations de cession (en ce compris de cession-bail) et d'acquisitions de biens, droits ou portefeuilles immobiliers de toute nature (bureaux, habitations, activités industrielles ou logistiques, centres commerciaux, hôtels) ou de portefeuille de créances immobilières ou de sociétés à prépondérance immobilière (audit juridique, structuration des opérations, conseil et assistance pré et post acquisition)

## Structuration

- Constitution et structuration juridique et fiscale de véhicules d'investissement immobiliers (notamment OPCI), de fonds d'investissement immobiliers et de sociétés immobilières d'investissements cotées (SIICs)

# IMMOBILIER & OPERATIONS IMMOBILIERES

## Construction et promotion immobilière

- Montage de projets immobiliers de toute nature (centres d'affaires, centres commerciaux, bureaux)
- Négociation et rédaction de contrats aux fins de réalisation d'ensembles immobiliers (contrats de promotion immobilière, délégation de maîtrise d'ouvrage, marchés de travaux, conventions de maîtrise d'œuvre, vente d'immeubles en l'état futur d'achèvement)

## Urbanisme

- Création et réalisation d'opérations d'aménagement
- Suivi des procédures de délivrance des autorisations de construire
- Rédaction et négociation de documents d'urbanisme
- Mise en œuvre de réglementations particulières : expropriation, droit de préemption, loi Littoral, loi Montagne...

## Baux et gestion immobilière

- Gestion locative : rédaction et négociation de baux commerciaux et civils, mandats de gestion et de commercialisation...
- Gestion immobilière : gestion et négociation de contrats de property management et de maintenance...

## Financement immobilier

- Négociation et rédaction de conventions de financements de transactions immobilières
- Titrisation

## Autres interventions liées à l'immobilier

- Droit de l'environnement
  - Assistance dans la création, la gestion et la cession d'installations classées
  - Elaboration de projets industriels ou redéploiement de sites existants
  - Rédaction et négociation de clauses contractuelles environnementales et d'accords d'indemnisation
- Contentieux administratif, civil et pénal

# ENTREPRISES EN DIFFICULTE & RESTRUCTURATION

L'activité de l'équipe Entreprises en difficulté & Restructuration du cabinet couvre l'ensemble des missions d'assistance et de conseil dans le cadre de la prévention et du traitement des difficultés des entreprises.

L'équipe intervient régulièrement pour le compte de créanciers d'entreprises en difficulté, en particulier des établissements de crédit et des fonds d'investissement qu'il assiste dans la renégociation et la restructuration de la dette bancaire et obligataire de leurs débiteurs. L'équipe intervient aussi pour le compte d'entreprises, cotées et non cotées, dans le cadre de la restructuration de leur endettement, ou pour le compte de repreneurs.

L'équipe accompagne ses clients tant français qu'internationaux devant les autorités de tutelle susceptibles d'être saisies des difficultés des entreprises sous leur contrôle (Commission Bancaire, Commission de Contrôle des Assurances, Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI), Autorité des Marchés Financiers).

De Pardieu Brocas Maffei est étroitement associé aux processus de réforme des textes législatifs et réglementaires.

## Prévention

- Aide au diagnostic : état de cessation des paiements, responsabilité, bilan des sûretés et de leur efficacité qu'elles soient françaises ou étrangères (en liaison avec nos correspondants étrangers)
- Assistance et représentation des créanciers bancaires, obligataires, assureurs crédits, fournisseurs, dans le cadre de négociations amiables de restructuration, de mandats ad hoc et de conciliations
- Assistance et représentation des filiales françaises de groupes étrangers sous le coup d'une procédure collective dans leur pays d'origine
- Rédaction de la documentation : protocole de conciliation, documentation de la dette restructurée et documentation de crédit, cession de créances, de participations, constitution de sûretés, etc...Prévention

# ENTREPRISES EN DIFFICULTE & RESTRUCTURATION

## Procédures collectives

- Représentation de créanciers, assistance aux missions de contrôleur
- Déclarations de créance
- Représentation de débiteurs, de leurs dirigeants ou de leurs actionnaires
- Analyse ou préparation des plans de sauvegarde, de continuation ou de cession,
- Suivi des poursuites en cas de liquidation

## Contentieux

- Procédures devant le juge commissaire, le Tribunal de Commerce et la Cour d'Appel (revendication, contestation de créances, résiliation de contrats, cession d'actifs, etc.)
- Contentieux de la responsabilité des créanciers et des dirigeants

# CONTENTIEUX

L'activité du Département Contentieux de De Pardieu Brocas Maffei couvre toutes les situations conflictuelles concernant la vie des entreprises et de leurs dirigeants et employés, y compris la prévention, la médiation et le précontentieux.

Le Département Contentieux représente ses clients, en demande ou en défense, devant les juridictions civiles, pénales et administratives françaises, devant les juridictions européennes, les institutions d'arbitrage françaises et internationales ainsi que devant les autorités administratives investies de pouvoirs disciplinaires, juridictionnels ou d'enquête. Le Département Contentieux intervient également comme conseil dans le cadre d'audits, de procédures internes et de négociations précontentieuses ou transactionnelles.

L'expérience des stratégies précontentieuses et contentieuses, les synergies développées avec les autres équipes de De Pardieu Brocas Maffei font du Département Contentieux l'interlocuteur privilégié des Directions Juridiques et des Directions Générales. La capacité du Département Contentieux à expliquer et à rendre compte, tant en français qu'en anglais, des procédures et du droit français en fait l'interlocuteur de nombreux correspondants étrangers.

- Contentieux et précontentieux civil, pénal, administratif et international :
  - en droit des assurances
  - en droit bancaire
  - en droit boursier
  - en droit commercial
  - en droit des sociétés
  - en droit de la concurrence
  - en droit de la propriété intellectuelle
  - en droit de l'environnement
  - en droit immobilier
  - en droit des procédures collectives
  - en droit public
  - en droit pénal des affaires
- Arbitrage interne et international

# DROIT DE LA CONCURRENCE & DE LA DISTRIBUTION

L'équipe Concurrence est codirigée par Philippe Guibert et Laure Givry, associés, assistés de cinq avocats collaborateurs.

Elle est aujourd'hui considérée comme l'une des équipes les plus reconnues en la matière à Paris, comme le démontrent les récents classements dont il a fait l'objet dans les revues spécialisées (Chambers, Global Competition Review, etc.)

L'équipe intervient régulièrement devant les autorités et les juridictions nationales ou communautaires de la concurrence, dans tous types d'affaires, qu'il s'agisse d'ententes, d'abus de position dominante ou d'aides d'Etat.

Sa pratique est aussi largement orientée sur les procédures de contrôle français ou communautaire des concentrations, allant de l'étude de la faisabilité d'une opération à la constitution de dossiers de notification et aux négociations d'engagements auprès des autorités compétentes.

Enfin, l'équipe est également très active en matière de pratiques tarifaires, de négociations entre producteurs et distributeurs ainsi que sur les questions de droit de la consommation.

Lorsque les affaires l'exigent, l'équipe Concurrence est assistée par les plus éminents économistes et, pour les opérations transfrontalières, par un réseau de correspondants étrangers de haut niveau, tous spécialistes de la matière dans leurs pays respectifs.

## **Conseil et contentieux en matière de pratiques anticoncurrentielles**

- Conseil et contentieux devant les juridictions nationales, le Conseil de la concurrence et la Cour d'Appel de Paris, la Commission Européenne, le Tribunal de Première Instance et la Cour de Justice des Communautés Européennes :
  - ententes
  - abus de position dominante
  - mesures conservatoires
  - aides d'Etat
  - procédures de clémence, etc.

# DROIT DE LA CONCURRENCE & DE LA DISTRIBUTION

## Enquêtes de concurrence

- Conseil et assistance aux entreprises dans le cadre des enquêtes diligentées par la DGCCRF ou la Commission Européenne (visites et saisies)
- Contentieux liés à ces mesures d'enquête, « compliance programs », etc.

## Contrôle des concentrations

- Notification d'opérations de concentration auprès de la Commission Européenne ou de l'Autorité de concurrence. Pour les opérations les plus complexes, il est fait appel à des économistes de haut niveau, avec lesquels notre Cabinet collabore régulièrement. Quant aux opérations transfrontalières, impliquant des notifications dans plusieurs Etats, un réseau de correspondants étrangers assure une parfaite coordination des procédures auprès des autorités concernées.

## Pratiques tarifaires et relations producteurs / distributeurs

- Conditions générales de vente et accords annexes
- Facturologie
- Pratiques restrictives

## Droit de la distribution

- Conseil, rédaction de contrats, réseaux de distribution organisés (distribution sélective, exclusive, franchise), agents commerciaux, etc.

## Droit de la consommation

- Conseil en matière de réglementation des produits
  - Protection des consommateurs
  - Jeux, concours
- Publicité trompeuse, comparative, etc.

# DROIT FISCAL

L'équipe Droit fiscal couvre la fiscalité française et internationale. Elle fournit des conseils adaptés à vos besoins et met en œuvre des solutions concrètes et innovantes.

Elle vous assiste dans le cadre de transactions corporate, immobilières et financières de grande envergure, en étroite collaboration avec les autres équipes du cabinet. Ses clients bénéficient également d'une assistance régulière leur permettant d'optimiser les conséquences fiscales de leurs opérations de gestion courante.

## Notre clientèle

Généraliste, l'équipe Droit fiscal a développé des relations durables avec une clientèle diversifiée : groupes français et internationaux, établissements bancaires et financiers, fonds d'investissements, et groupes familiaux.

Afin de vous fournir des conseils personnalisés et adaptés, l'équipe s'attache à connaître et comprendre parfaitement vos particularités, vos objectifs et vos attentes. Nous anticipons ainsi vos contraintes et vous proposons des solutions optimisantes. Enfin, l'équipe participe régulièrement au développement de grands groupes, tant sur le plan national qu'international.

## Notre expertise en matière de fiscalité appliquée à l'immobilier

L'équipe est dotée d'une expertise dans le domaine de la fiscalité appliquée à l'immobilier. En effet, au cours de ces dernières années, l'équipe a participé aux opérations immobilières les plus significatives.

A cette occasion, l'équipe a su démontrer sa capacité à comprendre et anticiper les attentes des différents intervenants du marché de l'immobilier, à mettre en œuvre des structures innovantes ou éprouvées et toujours adaptées à leurs besoins. Son expertise est aujourd'hui unanimement reconnue par le marché. L'équipe conseille ainsi régulièrement :

- **des propriétaires & utilisateurs d'importants patrimoines immobiliers** (compagnies d'assurance, sociétés foncières, grands groupes utilisateurs et promoteurs immobiliers)
- **des investisseurs** (fonds opportunistes et fonds privilégiant l'investissement à moyen ou long terme)
- **des établissements de crédit** français et étrangers

# DROIT FISCAL

## **Notre expertise particulière en matière de fiscalité appliquée aux opérations de financement**

Au sein de l'équipe droit fiscal, l'équipe Banque Finance Entreprise (« BFE ») est dotée d'une expertise fiscale dans le cadre des opérations de financement. Elle assiste les établissements financiers et les grandes entreprises dans la mise en place de structures de financement et de partenariats financiers ainsi que pour la monétisation de créances fiscales sur l'Etat.

L'équipe BFE a également pour vocation d'allier le savoir faire fiscal avec l'expertise juridique du cabinet dans ces différents domaines.

## **Notre expertise particulière en matière de contrôles fiscaux et de contentieux**

L'équipe assiste par ailleurs ses clients dans le cadre de leurs contrôles fiscaux et intervient dans des contentieux de place.

Elle intervient également dans la négociation pour leur compte de solutions globales avec l'Administration fiscale.

## **Fiscalité des opérations d'acquisition, de cession et de restructuration**

- due diligence
- structuration (conception et mise en œuvre de montages avec ou sans effets de levier)
- création de fonds d'investissement dédiés
- optimisation des flux financiers (intégration fiscale, TVA, droits de mutation, fiscalité internationale et conventionnelle)
- assistance dans le cadre de la négociation de la documentation contractuelle

## **Fiscalité immobilière**

- assistance dans le cadre de l'acquisition, du financement et de la cession de portefeuilles immobiliers et de sociétés immobilières pour le compte d'investisseurs français ou étrangers
- assistance dans le cadre d'opérations d'externalisation de patrimoines immobiliers par des groupes utilisateurs
- fiscalité immobilière générale (gestion des véhicules de détention, taxe de 3%, etc.)
- fiscalité des SIIC (option, création, gestion, etc.)
- fiscalité des marchands de biens et des promoteurs, fiscalité liées aux actifs immobiliers (TVA, droits d'enregistrement, etc.)

# DROIT FISCAL

## Fiscalité financière

- assistance dans le cadre de financement de projets
- fiscalité des financements structurés
- monétisation de créances sur l'Etat
- négociation des clauses fiscales de contrats de financement
- fiscalité des produits dérivés et des marchés de capitaux

## Procédures fiscales

- assistance dans le cadre de contrôles fiscaux et de contentieux administratifs et judiciaires
- négociation pour le compte des clients de solutions globales avec l'Administration fiscale
- assistance dans le cadre de l'obtention d'agréments

## Fiscalité internationale

- fiscalité communautaire et conventionnelle
- fiscalité des groupes internationaux (prix de transfert, flux internationaux, investissements transfrontaliers, gestion patrimoniale internationale,...)

## Fiscalité générale des entreprises

- assistance dans la gestion fiscale de groupes nationaux et internationaux
- audit des risques ; optimisation ; restructurations

## Fiscalité patrimoniale

- ingénierie patrimoniale
- transmission d'entreprises ou de patrimoine privés (droits de donation ou de succession)
- gestion nationale et internationale des revenus et des avoirs (fiscalité des revenus, ISF)

## Epargne salariale et intéressement

- rémunération des salariés et des mandataires sociaux
- problématiques liées à l'expatriation et à l'impatriation
- stock options, BSA, PEE et autres mécanismes d'intéressement

# DROIT PUBLIC

L'équipe Droit public est placée sous la direction d'Olivier Schmitt, avocat associé, et compte à ce jour 5 avocats collaborateurs, hautement spécialisés et appuyés par l'ensemble des autres équipes juridiques du cabinet De Pardieu Brocas Maffei.

L'équipe Droit public intervient dans le cadre de contrats publics complexes et de montages d'opérations d'urbanisme et d'aménagement.

Elle apporte son expertise auprès d'acteurs des secteurs économiques réglementés (énergie, télécommunications, médias, transports, défense, santé, finances,...) et des services collectifs (eaux, déchets, énergies, transports).

Cette équipe intervient auprès de grands groupes industriels, d'établissements bancaires, d'opérateurs de services, mais aussi de l'Etat, de grandes collectivités locales, d'entreprises publiques et de centres hospitaliers, en France ou à l'étranger, en particulier en Europe. Le département est ainsi habitué à conseiller des personnes morales de droit public et de droit privé, ainsi que leur démembrements.

Afin de garantir à ses clients une sécurité juridique, l'équipe Droit public travaille étroitement avec l'ensemble des équipes du cabinet. Cette pluridisciplinarité assure ainsi aux clients du département une vision globale sur les opérations traitées.

## Contrats publics – Domanialité publique

- Droit de la commande publique : marchés publics, conventions de délégation de service public et montages concessifs associés, concessions d'aménagement et cessions de charges foncières, montages complexes, contrats de partenariat et PPP « sectoriels » Police-Justice-Défense, crédits-bails et cessions-bails, concessions domaniales et baux à construction ou emphytéotiques, mécénat et offres de concours...
- Cessions de créances et garanties bancaires (garanties financières d'achèvement ou à première demande...) accessoires aux contrats publics
- Garanties et sûretés accordées par les personnes publiques (garanties d'emprunts, droits réels administratifs et hypothèques)  
(.../...)

# DROIT PUBLIC

- (.../...) Sécurisation et validation des conditions de passation des contrats publics et des contrats de financement, de construction, y afférents
- Aspects de domanialité publique des contrats administratifs : utilisation et valorisation du domaine public, déclassements, (re)financement d'équipements publics, constitution de droits réels, crédits-bails et cessions-bails (sale and lease back), régimes juridiques particuliers (domaine privé « protégé » des établissements publics « sociétés », domaines publics aérien, portuaire, maritime, hertzien...)
- Audits des risques liés aux contrats publics et rapports de due diligence dans le cadre d'opérations de restructuration de sociétés (fusions-acquisitions, rachats, créations de joint venture...)
- Prise en charge de tous les contentieux relatifs aux contrats administratifs

## Urbanisme – Aménagement

- Audits et assistance à l'urbanisme réglementaire
- Urbanisme commercial et industriel
- Urbanisme opérationnel et aménagement ; planification, contractualisation et financement (taxes et participations aux équipements publics)
- Droit(s) de préemption, procédures d'expropriation, enquêtes publiques et études d'impacts

## Secteur public – Régulation et (dé)réglementations économiques – Concurrence

- Établissements publics, entreprises publiques et sociétés d'économie mixte d'État ou locales : création, transformation / « sociétéisation », privatisation et ouverture de capital, régime juridique ; participations au capital de sociétés privées ; diversifications et externalisations ; valorisation du patrimoine immobilier du secteur public ; contrôle et tutelle
- Secteurs économiques réglementés (énergie, télécoms et médias, transports, défense, santé...) : régime, droit de la concurrence et régulation, libéralisation, gestion des services publics
- Contentieux du Droit public économique : contestation des décisions des autorités administratives indépendantes (AAI), des autorités de tutelle et de la législation économique (décrets, arrêtés, circulaires, décisions individuelles telles que les agréments...)
- Contrôle des échanges et des investissements étrangers en France dans les secteurs stratégiques

# DROIT PUBLIC

## Finances publiques – Fiscalité

- LOLF, droit budgétaire, règles de finances, de comptabilité et de fiscalité publiques ; contrôles des juridictions financières (Cour des comptes, chambres régionales des comptes, Cour de discipline budgétaire et financière)
- Paiements en nature aux/par les personnes publiques, rémunération des co-contractants de l'administration sous forme d'abandons de recettes publiques ou de compensation de dettes et créances publique, affectation de recettes publiques à des dépenses données
- Titres de recettes exécutoires : émission, contestation, procédures de recouvrement forcé de créances publiques (oppositions à tiers détenteurs...)
- Validation de la mise à disposition de fonds publics sous quelque forme que ce soit et garanties d'État
- Cession, nantissement, titrisation des créances détenues sur les personnes publiques
- Aspects fiscaux des contrats administratifs et des aides publiques ; montages de défiscalisation (parcs éoliens, investissements « loi Girardin »...)

## Aides d'État – Subventions publiques

- Validation des aides publiques au regard des règles nationales et européenne
- Notification des aides à la Commission européenne.
- Contentieux des aides illégales : négociation, procédures contentieuses européennes, contestation de la récupération.

# DROIT SOCIAL

L'équipe Droit social intervient dans les principaux domaines du droit social, en conseil et en contentieux.

Outre son activité autonome sur les aspects collectifs et individuels du droit du travail, l'équipe Droit social intervient également en coopération avec les autres équipes du cabinet, notamment :

- l'équipe **Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity** : pour les opérations de fusions-acquisitions et les opérations de Private equity.
- l'équipe **Entreprises en difficulté & Restructuration** : pour les procédures collectives de licenciement économique, les négociations avec les représentants des salariés ou le transfert des salariés en cas de cession d'activité.
- l'équipe **Banque, Finance & Marchés de capitaux** : en particulier pour les opérations liées à l'actionnariat salarié et à l'épargne salariale ou les opérations de titrisation ayant des aspects sociaux.

L'équipe dispose ainsi d'une technicité et d'une expérience lui permettant d'intervenir dans des opérations complexes, d'envergure nationale ou internationale, en parfaite coordination avec les autres équipes du cabinet.

Cette pluridisciplinarité et le partage quotidien des expériences et expertises avec l'ensemble des autres équipes du cabinet permettent à l'équipe Droit social d'offrir à ses clients des solutions adaptées à leurs attentes, que cela soit dans le cadre de problématiques essentiellement sociales (gestion du personnel et de ses représentants, réduction d'effectifs, harmonisation des statuts collectifs, statut des cadres dirigeants, conflits collectifs) ou dans le cadre d'opérations spécifiques nécessitant l'intervention de compétences multiples (LBO, plans d'actionnariat salarié, externalisation ou filialisation d'activité, audits pré ou post-acquisition).

# DROIT SOCIAL

## Aspects juridiques de la gestion des relations sociales et des ressources humaines

- Les contrats de travail, et notamment ceux des cadres dirigeants nécessitant des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise (en matière de non concurrence, d'optimisation de rémunération ou de responsabilité pénale)
- Les procédures de licenciement, personnelles ou économiques, individuelles ou collectives, intégrant les contraintes tant légales que pratiques liées à l'activité ou à la situation de la société (mise en place de plan de sauvegarde de l'emploi, négociations avec les institutions représentatives du personnel, dialogue social)
- Assistance dans le cadre de la gestion des représentants du personnel, à l'occasion des élections professionnelles ou de l'exercice de leurs mandats (délégation d'heures, délit d'entrave, désignations syndicales)
- Gestion et coordination des procédures d'information et/ou de consultation des institutions représentatives du personnel (comités d'entreprise, de groupe ou européen) : gestion des aspects juridiques (calendrier, obligations déclaratives) et pratiques (rédaction de la documentation requise)
- Assistance dans le cadre de la négociation des accords collectifs au sein de l'entreprise (en particulier, négociation annuelle obligatoire, GPEC, accords sur la durée de travail notamment)
- Mise en place de chartes éthiques ou de chartes informatiques et assistance pour la gestion des formalités nécessaires (déclaration CNIL, information du personnel et de leurs représentants)
- Étude des risques sociaux au sein d'une entreprise, notamment pénaux (hygiène et sécurité, délit d'entrave, harcèlement) et mise en place de solutions appropriées (délégation de pouvoirs, procédures préventives)

## Epargne salariale & actionnariat salarié

- Mise en place des plans d'épargne salariale : participation, intéressement, plan d'épargne d'entreprise ou de groupe
- Gestion des aspects sociaux des opérations nationales ou internationales d'actionnariat salarié (attribution gratuite d'actions, plan de stock-options, augmentation de capital réservée aux salariés)

# DROIT SOCIAL

## **Gestion des aspects sociaux des opérations de M&A, de restructuration d'entreprise ou d'externalisation**

- Négociation des aspects sociaux de l'opération (conditions générales ou particulières de l'acte de cession/participation/achat)
- Gestion des aspects sociaux en matière de fusion transfrontalière et mise en place de société européenne

## **Audits sociaux dans le cadre de due diligences organisés à l'occasion d'un projet de cession ou d'acquisition**

- Audits vendeur ou acquéreur
- Audits limités à des problématiques spécifiques (risques liés au travail dissimulé, au prêt au personnel ou au délit de marchandage ou tout autre problématique pouvant avoir un impact sur les garanties consenties par le vendeur)

## **Gestions des aspects sociaux des opérations de M&A, de restructuration d'entreprise ou d'externalisation**

- Négociation des aspects sociaux de l'opération (conditions générales ou particulières de l'acte de cession/participation/achat)
- Gestion des aspects sociaux en matière de fusion transfrontalière et mise en place de société européenne
- Gestion des aspects collectifs : application de l'article L. 1224-1 (ancien article L.122-12) et ses conséquences, harmonisation des statuts collectifs, procédures de licenciement (évaluation des coûts et mise en œuvre)
- Gestion des aspects individuels : situation des cadres dirigeants (négociation et formalisation des modalités d'embauche ou de départ, aspects sociaux de l'intéressement des managers)

## **Activité précontentieuse ou contentieuse**

- Gestion des problématiques précontentieuses, qu'elles concernent les salariés (négociation transactionnelle après licenciement), leurs représentants (conflits collectifs) ou les organismes sociaux divers (relation avec l'inspection du travail, avec les organismes de sécurité sociale notamment)
- Assistance dans le cadre des contentieux aussi bien collectifs (contentieux liés aux opérations M&A, contentieux électoraux) qu'individuels (cadres dirigeants) y compris en matière pénale ou administrative

# ASSURANCES

L'activité du Département Assurances de De Pardieu Brocas Maffei couvre toutes opérations se rattachant au secteur de l'assurance, de la réassurance, de la bancassurance et de l'assurance-crédit tant en conseil qu'en contentieux.

Le Département Assurances intervient ainsi conjointement avec les équipes Corporate, Fusions-Acquisitions & Private Equity et Droit Fiscal dans le cadre d'acquisitions et de rapprochements (fusions, partenariats stratégiques) de sociétés d'assurances ou de courtiers ; il intervient également avec les équipes Banque, Finance & Marchés de Capitaux dans le cadre d'opérations de bancassurance et d'ingénierie financière faisant intervenir un assureur ou un réassureur (y compris des opérations de titrisation). Dans le cadre de ses activités contentieuses, le Département Assurances intervient conjointement avec l'équipe Contentieux.

De Pardieu Brocas Maffei représente plusieurs des principales compagnies françaises d'assurance et de réassurance ainsi que des entreprises d'assurance et de réassurance étrangères. Le Département Assurances de De Pardieu Brocas Maffei est l'interlocuteur privilégié de correspondants étrangers de premier plan, principalement anglo-saxons (London Market).

## Réglementation

- Agrément
- Transfert de portefeuilles
- Etablissement et libre prestation de services en droit communautaire
- Agents généraux et courtiers

## Contrats (Branches Iard, Vie, Groupe)

- Conseil sur la rédaction et l'interprétation des contrats
- Contentieux en matière d'assurance et de réassurance
- Contentieux de la responsabilité des assurés et de la garantie des assureurs

L'activité IP/IT de De Pardieu Brocas Maffei répond aux besoins accrus de nos clients en matière de gestion de leurs actifs intangibles, particulièrement sensibles dans le cadre de leurs opérations de fusions-acquisitions.

Les entreprises – multinationales ou PME – sont aujourd'hui confrontées au même enjeu, qui touche la totalité de leurs opérations : les actifs intangibles sont porteurs d'une valeur croissante et doivent être traités avec la même importance que tout autre actif. Il s'agit de se recentrer sur ces actifs (marques, etc.), porteurs de sens sur le marché dans lequel ces entreprises évoluent et constituant un avantage compétitif non négligeable, source de croissance potentielle.

A ce titre, il est devenu nécessaire de mettre en place une politique ambitieuse de gestion de ces actifs, envisagée dans un contexte stratégique général.

C'est parce que nous avons une compréhension globale et une vision élargie de ces enjeux que nous proposons à nos clients des services intégrés (corporate, IP/IT...), fondés sur une approche stratégique de protection de leurs actifs tangibles et intangibles.

Création, exploitation ou défense de leurs actifs : nos clients apprécient notre capacité à traiter leurs opérations de A à Z. Outre le conseil « transactionnel » classique, nous envisageons la totalité des conséquences induites par celles-ci, tout particulièrement en matière d'IP/IT. Nous les assistons par ailleurs dans leurs dossiers de précontentieux et de contentieux civils ou pénaux qui peuvent en découler.

L'équipe intervient également en étroite collaboration avec les autres équipes du cabinet, notamment avec celle des départements Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity, Contentieux ou Droit de la concurrence et de la distribution et s'appuie par ailleurs sur un réseau solide de correspondants privilégiés à l'international.

## Conseil

- Création et coordination de la gestion des portefeuilles de titres pour le compte de ses clients (notamment recherches d'antériorité, dépôts, renouvellements)
- Négociation et rédaction de contrats en relation avec les droits de propriété intellectuelle (licence, cession, coexistence, transfert de savoir-faire,...), ainsi que des accords de distribution afférents (contrats de distribution sélective, concession exclusive, franchise, agence commerciale)
- Conseil dans le domaine des nouvelles technologies, notamment en matière de vie privée, données personnelles, Internet, commerce électronique, média, création de sites Internet, contrats informatiques

## Contentieux et précontentieux civil, pénal, administratif et international

- Mise en place et coordination avec les autorités douanières des actions de protection des actifs immatériels (procédures de retenue douanière, suivi judiciaire...)
- Assistance et représentation dans le cadre des procédures d'opposition devant l'INPI et la Cour d'Appel de Paris et l'OHMI
- Assistance et représentation dans le cadre des problématiques liées à l'atteinte ou à la violation des droits de propriété intellectuelle (constats, saisies contrefaçon, demande de mesures conservatoires et procédures au fond), devant l'ensemble des juridictions (pénales, civiles et administratives)
- Assistance et représentation dans les conflits liés à l'épuisement des droits de propriété intellectuelle, aux problématiques d'importation parallèle, ainsi que plus généralement aux contentieux de concurrence déloyale et de parasitisme
- Assistance et représentation dans le cadre des conflits commerciaux et industriels mettant en jeu des droits de propriété intellectuelle (franchise, distribution sélective et exclusive, savoir-faire, partenariat...)
- Assistance et représentation dans le cadre de contentieux de droit de l'informatique et des médias (responsabilité des plateformes de commerce électronique, contentieux liés à l'exécution de contrats informatiques ou de commerce électronique, responsabilité liée aux transferts internationaux de données)

## Charles-Henri de Pardieu

Avocat au Barreau de Paris depuis 1965, Charles-Henri de Pardieu est le fondateur et Senior partner du cabinet. Spécialisé dans le droit des affaires à dominante internationale, jouissant d'une longue expérience en droit bancaire et financier, en acquisitions et restructurations d'entreprises ainsi qu'en opérations immobilières, il conseille d'importants groupes industriels et financiers français et étrangers.

Charles-Henri de Pardieu est membre du Conseil de l'International Bar Association (LPD Division) depuis 2004, après avoir été co-président du Comité (E) bancaire de 1998 à 2003. Il est également membre du comité consultatif du Center for American and International Law (Dallas, Texas), un des vice-présidents de l'Institut Français d'Experts Juridiques Internationaux et censeur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions. Charles-Henri de Pardieu est par ailleurs président du comité éditorial de la revue «The European Lawyer » et membre du comité éditorial de «Business law international ».

## Thierry Brocas

Thierry Brocas est l'un des fondateurs du cabinet. Il est spécialisé dans le domaine des fusions-acquisitions, des opérations boursières, des LBO, des restructurations et financements d'acquisition. Il conseille essentiellement des groupes français et internationaux dans le cadre d'acquisitions de sociétés cotées et non cotées.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1971, il est titulaire LL.M de Harvard Law School (1970), d'un DES de droit de l'Université de Paris (1968) et est diplômé de l'IEP de Paris (1967). Thierry Brocas a débuté sa carrière au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel en qualité de collaborateur puis d'associé (coopté en 1980). Il a par la suite rejoint Charles-Henri de Pardieu et Antoine Maffei pour fonder le cabinet en 1993.

Il est également co-auteur de divers articles dans ses domaines d'intervention, notamment : « D'Eurolist à Alternext: Réforme de la cotation en Bourse », Private Equity Magazine, n°4, avril 2005, p.14.

## **Antoine Maffei**

Antoine Maffei est spécialisé dans le secteur bancaire et financier et a réalisé de nombreuses opérations de financements d'actifs, de financements de projets, ainsi que des opérations liées aux marchés de capitaux.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1989, Antoine Maffei est titulaire d'un Doctorat en droit de l'Université de Gand (1969) et d'un Master of Comparative Jurisprudence de la Law School de New York University (1970). Il a débuté sa carrière à New York chez Dewey Ballantine, puis passé six ans à la Banque Mondiale de Washington. Il a par la suite rejoint la Banque Française du Commerce Extérieur en tant que Responsable du secteur du financement aéronautique, puis des opérations juridiques internationales, avant de fonder le cabinet avec Charles-Henri de Pardieu et Thierry Brocas en 1993. Il a également été désigné à plusieurs reprises en qualité d'arbitre lors d'arbitrages internationaux (CCI).

Antoine Maffei est auteur et co-auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention, notamment : « Securities World: jurisdictional comparison: France », European Lawyer Reference Series, 2005, pp.165-179, et « De la nature juridique des titres dématérialisés intermédiés en droit français », Revue de droit uniforme, vol. X, 2005-1/2, pp.237-249.

Il était membre du comité de rédaction de la Convention de la Haye sur les titres et est actuellement membre de la Convention Unidroit sur les titres intermédiaires. Il est également expert sur le projet de sécurité juridique européenne et ancien chairman du Forum sur les Marchés de Capitaux de l'IBA.

## **Dominique Lefort**

Dominique Lefort est en charge de dossiers de contentieux, de droit bancaire, des assurances, de la concurrence, des procédures collectives, ainsi que de droit pénal des affaires et d'arbitrage.

Avocat au barreau de Paris depuis 1997, Dominique Lefort, né en 1950, est titulaire d'un Doctorat d'Etat de droit (1981), de DES de sciences criminelles (1975) et de droit privé général (1974) de l'Université de Paris II Panthéon-Assas, ainsi que du Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables (1971). Il est également diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1970).

(.../...)

(.../...) Il a débuté sa carrière en tant que collaborateur au sein de Lyon-Caen Fabiani, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (1980-1986). Il a par la suite travaillé aux côtés de Charles-Henri de Pardieu en qualité de collaborateur (1986-1993), avant de devenir associé du cabinet De Pardieu Brocas Maffei en 1994.

Ancien Directeur juridique de l'ATIC (Association Technique de l'Importation Charbonnière), Dominique Lefort est l'auteur de plusieurs articles et notes dans ses domaines d'expertise : « Note sur la forme du mariage en droit international privé », Revue critique du droit international privé, 1981, « Les droits de la défense », la Gazette du Palais, 26-27 mars 1999, ainsi que « Le blanchiment et les professionnels du droit » (acte de colloque), revue Droit Pénal, 2001.

### Jacques Henrot

Jacques Henrot dirige avec Philippe Dubois les équipes Entreprises en Difficulté/Restructurations et Contentieux du cabinet et coordonne leurs activités avec celle des équipes Immobilier et Opérations Immobilières. L'équipe Entreprises en Difficulté/Restructurations représente essentiellement les créanciers traditionnels (banques, crédit-bailleurs, factors, assureurs-crédit, fournisseurs, clients, etc), ainsi que des obligataires français ou étrangers. Ses membres représentent également les émetteurs / emprunteurs français et étrangers, en particulier à l'occasion de défaillances de LBOs et de crédits structurés.

En immobilier, Jacques Henrot a conservé par ailleurs la responsabilité des dossiers, y compris contentieux, de certains clients historiques (promoteurs ou investisseurs) du cabinet.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1979, diplômé de l'ESCP (1974), il est également titulaire d'une Maîtrise en droit privé de l'Université de Paris II (1975) ainsi que d'un LL.M de Harvard Law School (1976).

Collaborateur chez Sullivan & Cromwell à New York jusqu'en 1979, puis attaché juridique à l'Ambassade de France à Washington, Jacques Henrot a rejoint en 1980 le cabinet Gide Loyrette Nouel comme collaborateur et en est devenu associé en 1987. Il a ensuite rejoint De Pardieu Brocas Maffei en janvier 1995 en qualité d'associé.

Jacques Henrot est l'auteur de plusieurs articles ou ouvrages : *"Drafting and Enforcing Contracts in Civil and Common law Jurisdictions"*, co-author, Kluwer, 1986; *"Corporate Real Estate 2009/2010"*, *PLC Cross-border Handbooks*; *"Restructuring & Insolvency 2009/2010"* *PLC Cross-border Handbooks*; *"The European Restructuring and Insolvency Guide 2009/2010"*, (.../...)

(.../...) *Globe White Page*; “*Multinational Enterprise Liability in Insolvency Proceedings*” édité par J.W. Boone, Alston & Bird. Dans ses principaux domaines d’intervention, il contribue régulièrement à *La Tribune*, aux *Echos*, à *Option Finance*, à *la Revue de Droit Bancaire et Financier*, à *Opérations Financières* ainsi qu’à d’autres publications françaises et étrangères, telles que *The European Lawyer*, *IBA’s Newsletter*, etc.

## **Patrick Jaïs**

Patrick Jaïs est spécialisé en matière de fusions-acquisitions, droit boursier et restructurations complexes. Il intervient également sur les opérations de private equity, aussi bien pour les émetteurs que pour les fonds d’investissement. Son expertise inclut également le contentieux des acquisitions et le contentieux boursier (dont les procédures de sanction AMF). Sa clientèle est principalement constituée de sociétés cotées françaises et étrangères, de fonds d’investissement et de groupes industriels.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1987, il est titulaire d’un DEA de droit des affaires de l’Université de Paris X Nanterre (1985). Il a rejoint le cabinet en tant qu’associé en 2009, après avoir exercé au sein des cabinets Fried Frank Harris Shriver et Jacobson à Paris (2005-2008) et Veil Jourde (1994-2005) en qualité d’associé et Gide Loyrette Nouel (1987-1994) en qualité de collaborateur.

## Paul Talbourdet

Paul Talbourdet est spécialisé dans les domaines de l'investissement et du financement d'opérations immobilières ainsi que dans les montages et dossiers immobiliers complexes (en ce compris les baux commerciaux) ; il intervient également en droit des assurances et droit des entreprises en difficulté. Son activité inclut pour une part importante le contentieux.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1992, il est diplômé de l'ESCP (1989) et titulaire d'une Maîtrise en droit privé de l'Université de Paris II-Assas (1990). Après avoir été collaborateur chez Gide (1989-1994), il a rejoint le cabinet en 1994 dont il est devenu associé en 1999.

Il est administrateur et trésorier de l'Association des Amis de la Bibliothèque Nationale de France, administrateur de l'ISIT (Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction), membre du comité éditorial de la revue Opérations Immobilières (Editions Le Moniteur) et délégué de la promotion ESCP'89.

Il est également co-auteur de nombreux articles et publications dans ses domaines d'intervention, notamment : « Les aspects immobiliers de la réforme », *Opérations Immobilières*, n° 15, Mai 2009 ; « Le grand emprunt : quelle place pour le droit ? », *la Gazette du Palais*, n°s 319-321, 15-17 novembre 2009, p. 2 ; « Restructuring & Insolvency Handbook 2007-2008: France », *Practical Law Company*, 2007, 2006, 2005 ; « Avocats sur mesure », *ESCP-EAP mag*, n° 111, Septembre-Octobre 2006, p.75 ; « Immobilier: les cautions profitent aux nouveaux propriétaires », *Option Finance*, n° 817, 17 Janvier 2005, p.31.

## Emmanuel Fatôme

Emmanuel Fatôme est spécialisé en matière immobilière et en financement d'opérations immobilières. Il intervient également en droit bancaire.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1992, il est diplômé d'HEC (1991) et titulaire d'une Maîtrise en droit privé de l'Université de Paris II-Assas (1991). Il a rejoint le cabinet en tant que collaborateur en 1995 après une expérience de quatre ans chez Gide Loyrette Nouel (1991-1995). Il est associé de De Pardieu Brocas Maffei depuis 2000.

Membre actif du "Groupement HEC Immobilier", du "Groupement HEC Finance" et de l'Urban Land Institute, il est l'auteur de plusieurs articles et publications dans ses domaines d'intervention et notamment : "Corporate Real Estate", article sur la France, *Practical Law Company*, 2008, 2007, 2006 & 2005 ; "Global Securitisation and Structured Finance", "Developments in European CMBS", article sur la France, 2005 ; "Debt Restructuring: the New Money issue", *Opérations Financières*, numéro 12, 2004. Il a été Chargé d'enseignement en Droit des Sociétés à HEC (1993) et enseigne en Immobilier et Financement de l'Immobilier à l'Ecole de Formation du Barreau de Paris, ainsi que dans le cadre de la « Real Estate Chair » d'HEC – Unibail-Rodamco – Morgan Stanley.

## Olivier Hubert

Olivier Hubert est spécialisé dans le droit des financements structurés, des opérations de marché, de la titrisation, des financements internationaux (d'actifs, de projets et d'acquisition) et de l'actionnariat salarié.

Avocat au Barreau de Paris, il est diplômé de l'IEP de Paris (1976) et titulaire d'un DEA de droit des affaires de l'Université de Paris (1978). Reconnu pour sa double expertise en droit bancaire et en droit financier, il bénéficie d'une expérience pratique de la banque d'affaires acquise au sein de plusieurs banques internationales (1978-2002), notamment comme Responsable des Affaires Juridiques Internationales au sein de Calyon. Il est associé du cabinet De Pardieu Brocas Maffei depuis 2002.

(.../...)

(.../...) Olivier Hubert est auteur ou co-auteur de plusieurs articles et publications dans ses domaines d'intervention : « Security over Receivables », *Oxford University Press* 2008, « Set-off Law and Practice », *Oxford University Press* 2006, « Securitization – French section- Finance 2008/2009, volume 2 », *Practical Law Company*, 2008, pp.49-56, « Titres Super-Subordonnés : Observatoire des émissions récentes », *Banque Magazine*, Juin 2004, « L'avenir du FCC comme véhicule international d'émission de CMBS », *Banque Stratégie*, n°225, avril 2005, pp.5-6, *Developments in European CMBS, Global Securitisation and structured Finance*, 2005.

## **Guillaume Toutté**

Guillaume Toutté est spécialisé dans les domaines des fusions-acquisitions, du droit boursier, du *private equity* et des restructurations. Sa clientèle est principalement constituée de sociétés du secteur financier, de groupes industriels et de fonds d'investissement, pour lesquels il intervient dans le cadre d'opérations en France et à l'étranger.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2000, il est titulaire d'un DEA en droit économique et social de l'Université de Paris IX Dauphine (1991), ainsi que d'une Maîtrise de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris II Panthéon-Sorbonne (1990) et d'une Maîtrise de gestion de l'Université de Paris IX Dauphine. Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2002.

Guillaume Toutté est également co-auteur de l'article « Securities World: jurisdictional comparison: France » paru dans *European Lawyer Reference Series*, 2007.

## **Philippe Guibert**

Philippe Guibert est spécialisé en droits français et communautaire de la concurrence, droit de la distribution et de la consommation. Son activité inclut en particulier la pratique du contrôle des concentrations, du contentieux devant les autorités de concurrence et des aides d'Etat.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, il est diplômé du King's College de Londres (1993) et titulaire d'un DESS de droit du Marché commun de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1991). Il a ensuite exercé au sein des cabinets Coudert Frères (1994-2000) et Norton Rose (2000-2004) à Londres et Paris, avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei en 2004 en qualité d'associé.

(.../...)

(.../...) En tant que membre de l'AFEC et de l'Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC), Philippe Guibert participe régulièrement aux travaux relatifs aux modifications législatives ou réglementaires touchant la régulation de la concurrence. Il est également l'auteur de nombreux articles sur le droit communautaire ou national de la concurrence.

Philippe Guibert a, en outre, été Chargé d'enseignement à l'Université de Paris IX Dauphine en droit de la concurrence, de la consommation et de la distribution de 1998 à 2003.

## **Emmanuel Chauve**

Emmanuel Chauve est spécialisé en fiscalité des entreprises et du patrimoine, tant sur le plan national qu'international. Il a en outre développé des compétences particulières dans le domaine de la fiscalité appliquée à l'immobilier, mais aussi dans la fiscalité de SIIC et des fonds d'investissements immobiliers

Il bénéficie d'une expérience acquise au sein de plusieurs cabinets d'avocats internationaux, tels que Jones Day (2003-2004) et Ernst & Young Law (1989-2002), et conseille une clientèle dans le cadre d'opérations nationales et internationales. Il rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2005.

Emmanuel Chauve est titulaire d'un DESS de droit fiscal à l'Université de Bourgogne (1989), au sein de laquelle il dispense un enseignement de fiscalité internationale. Il est avocat au Barreau de Paris depuis 1993.

Il est également co-auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention, notamment « La fiscalité des sociétés d'investissements immobiliers cotées », Paris, EFE, 2006, 135p. Il est par ailleurs Chargé d'enseignement dans le cadre de la « Real Estate Chair » d'HEC – Unibail-Rodamco – Morgan Stanley.

## **Pierre Gebarowski**

Pierre Gebarowski est spécialisé dans les domaines des acquisitions et du financement d'opérations immobilières, en droit bancaire ainsi qu'en droit de la construction et droit de l'urbanisme. Son activité inclut également les dossiers contentieux.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1997, il est titulaire d'un DEA de Droit des affaires de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1997) et diplômé de l'ESCP (1992). Il a rejoint le cabinet en tant que collaborateur en 2001 après avoir été collaborateur chez Siméon & Associés (1997-1999) puis chez Jeantet Associés (1999-2001). Il est coopté associé en 2005.

## Jean-François Pourdieu

Spécialisé en fusions-acquisitions, Jean-François Pourdieu a développé une expertise en matière d'opérations de private equity. Il conseille des sociétés et des fonds d'investissement dans l'ensemble de leurs opérations de LBO, de capital développement et de cession. Il intervient également pour des équipes de management dans le cadre d'opérations les associant à des fonds d'investissement.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, il est titulaire d'une Maîtrise en Droit des affaires de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1991) et diplômé de l'ESSEC (1990). Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2006, après avoir exercé au sein de Nomos (1998-2006) et Thomas & Associés (1994-1998), où il intervenait sur les opérations de fusions & acquisitions et de LBO.

Jean-François Pourdieu intervient également à l'AFIC dans le cadre du stage « Pratique contractuelle de l'investisseur en capital ».

## Olivier Schmitt

Olivier Schmitt est associé du cabinet De Pardieu Brocas Maffei depuis 2006. Il est spécialisé en droit public : droit des contrats publics (marchés publics, délégations de service public, concessions d'aménagement, PPP, montages complexes...), de la domanialité publique, de l'urbanisme et de l'aménagement, ainsi que de la déréglementation économique. Il a également une expertise reconnue en matière de contentieux devant les juridictions administratives françaises (recours en annulation, recours indemnitaires, référés administratifs, homologation de transactions...).

Avocat au Barreau de Paris depuis 1996, il est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris V, d'une habilitation à diriger des recherches, d'un DEA d'études russes et est-européennes de l'IEP de Paris et d'un DEA de droit public de l'Université de Paris V. Il a rejoint le cabinet en 2006, après avoir été associé au sein du cabinet Huglo Lepage de 2001 à 2006.

## Philippe Dubois

Philippe Dubois, expert reconnu des financements immobiliers, est le conseil d'établissements bancaires et financiers français et étrangers installés à Paris. Il conseille également plusieurs grands groupes industriels français et étrangers dans de nombreux secteurs de l'économie. (.../...)

(.../...) Il est par ailleurs, avec Jacques Henrot, responsable des équipes restructuring, contentieux et arbitrage (haut de bilan, garanties de passif, contentieux de la responsabilité...) du cabinet. Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, il est Agrégé des Facultés de Droit et enseigne le droit des affaires à l'Université de Paris X Nanterre. Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2008, après avoir exercé au sein des cabinets Jeantet (1984-2005) et Sonier Poulain (2005-2007).

## **Christophe Gaillard**

Spécialisé dans le domaine bancaire et financier, Christophe Gaillard intervient principalement dans les opérations de financement d'acquisitions ainsi que dans les opérations de financements syndiqués et structurés. Il exerce également son activité dans le domaine des produits dérivés et notamment des produits dérivés actions.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1997, il est titulaire d'un DESS de fiscalité appliquée de l'Université de Paris V René Descartes (1994) ainsi que d'un DEA de droit économique et de droit des affaires de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1993). Avant de rejoindre le cabinet en 2001, Christophe Gaillard a bénéficié d'une première expérience dans le domaine du contentieux bancaire et financier en qualité de collaborateur du cabinet Lussan Brouillaud (1997-2001). Il est associé de De Pardieu Brocas Maffei depuis 2006.

## **Barbara Levy**

Barbara Levy dispose d'une pratique reconnue dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de la distribution et plus généralement en matière de contentieux de droit des affaires et de contentieux industriel. Elle conseille et représente des sociétés nationales et internationales dans divers secteurs d'activité, tels que les télécommunications, l'industrie du luxe et l'énergie.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1990, elle est titulaire d'un DEA de Droit international privé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas avec une spécialisation dans le domaine de l'arbitrage commercial international. Barbara Levy a rejoint le cabinet en tant qu'associée en 2009, après avoir exercé au sein des cabinets Fried Frank Harris Shriver & Jacobson (2005-2008) et Veil Jourde (1992-2005) en tant que collaboratrice puis associée, et Armfelt & Ghosland (1990-1992) où elle a débuté sa carrière en tant que collaboratrice. (.../...)

## LES ASSOCIES

(.../...) Elle est membre de l'International Trademark Association (INTA) et du Women's Forum for the Economy and Society.

### **Bernard Boutemy**

Bernard Boutemy est spécialisé en matière de fiscalité corporate, bancaire et financière. Il accompagne notamment des institutions bancaires et financières et leurs clients, des sociétés cotées et de grands groupes anglo-saxons dans leurs pré-contentieux et contentieux administratifs fiscaux ainsi qu'en matière de financements et de monétisation des créances sur l'État. Il assiste également ses clients dans le cadre de leurs contrôles fiscaux, négocie pour leur compte des solutions globales avec l'Administration fiscale et, en cas de besoin, les défend en matière de contentieux fiscaux.

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 1996, il est titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires de l'Université de Clermont Ferrand (1970) et diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts (1970). Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2009, après avoir exercé au sein des bureaux parisiens de Baker & MacKenzie (2006-2009), Deloitte & Touche devenu Taj (2002-2006) et Andersen (1996-2002). Son expérience professionnelle antérieure se partage entre la Direction Générale des Impôts où il a exercé en tant qu'inspecteur des impôts puis administrateur civil (chef du bureau du contentieux) et les juridictions administratives en qualité de magistrat. Il est par ailleurs, avec Sarah Espasa-Mattei, à l'initiative de la création de l'équipe Banque Finance Entreprise qui a pour vocation d'allier le savoir faire fiscal et l'expertise juridique au service de leurs clients principalement des banques françaises, des entreprises du CAC 40 et des grands groupes anglo-saxons. Il est l'auteur de nombreux articles parus dans des revues spécialisées en matière fiscale telles que La Revue de Droit Fiscal, Les Petites Affiches ou les publications des Editions Francis Lefebvre.

### **Florence Dupont-Fargeaud**

Florence Dupont-Fargeaud intervient sur divers aspects relatifs au droit social et droit de la sécurité sociale. Ses domaines de compétences sont les opérations de fusions acquisitions, y compris les réorganisations de sociétés nationales et internationales impliquant des transferts de salariés ou des licenciements collectifs. (.../...)

## LES ASSOCIES

(.../...) Elle est également spécialisée dans les relations collectives telles que les relations avec les institutions représentatives du personnel, la durée du travail, la retraite, la rémunération et les divers dispositifs d'épargne et d'intéressement du salarié, ainsi que les relations individuelles, notamment en matière de contrats de travail et de statut des dirigeants.

Avocat au Barreau de Paris, elle est titulaire d'un DEA de droit des sociétés en anglais et nord-américain de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1989), d'un DESS de droit fiscal international de l'Université de Paris XI Sceaux - HEC (1987) ainsi que d'un Master en droit des sociétés de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1986). Juriste chez Comdisco (1989-1991) puis collaboratrice au sein du cabinet Thieffry & Associés (1992-1995), elle a par la suite rejoint le cabinet Linklaters en qualité de collaboratrice (1995-2008) puis de conseil (2008-2009), en charge du département Droit social. Elle a rejoint le cabinet De Pardieu Brocas Maffei en 2009 en tant qu'associée responsable de l'équipe Droit social.

### **Thomas Bréart de Boisanger**

Thomas Bréart de Boisanger intervient principalement dans les domaines des fusions-acquisitions, du droit des sociétés et du droit boursier auprès d'une clientèle de sociétés cotées et non cotées dans le cadre d'opérations nationales et internationales.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1999, il est titulaire d'un mastère de droit et management des affaires internationales de l'ESCP (1997) ainsi que d'un DEA de fiscalité (1996) et d'une Maîtrise de droit des affaires et fiscalité (1995) de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Il a rejoint le cabinet en 1999 en qualité de collaborateur et est coopté associé en 2007.

### **Matthieu Barthélemy**

Matthieu Barthélemy est spécialisé dans les domaines de la restructuration des entreprises en difficultés et des procédures collectives, tant en conseil que sur les aspects contentieux, notamment dans un contexte de transactions internationales. Il intervient également en contentieux commercial, bancaire et financier et de responsabilité civile.

Il conseille des établissements de crédit, des fonds d'investissement ainsi que des groupes industriels et de services, français et internationaux. (.../...)

## LES ASSOCIES

(.../...) Avocat au Barreau de Paris depuis 1999, il est titulaire Maîtrise de droit des affaires (1998) de l'Université de Paris X Nanterre, ainsi que d'un D.E.S.S. de fiscalité des entreprises (1997) et d'une Maîtrise de sciences de gestion (1996) de l'Université de Paris IX Dauphine. Il a rejoint le cabinet en 2000 en tant que collaborateur et a été coopté associé en 2007.

### Adrien Cadieux

Adrien Cadieux a rejoint le cabinet en tant que collaborateur en 2004 après deux expériences successives au sein de GIE AXA (1996-2000) et de Calyon (2000-2004), où il a acquis une expérience approfondie en matière d'acquisitions internationales et de montages financiers. Il conseille des clients aussi bien français qu'internationaux dans les domaines des fusions-acquisitions, du droit boursier et corporate. Il est associé du cabinet depuis 2007.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1996, il est titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1993) ainsi que d'un DESS de fiscalité internationale de l'Université de Paris XI Sceaux (1993).et est diplômé de HEC (1992).

### Alexandre Blestel

Alexandre Blestel est spécialisé dans le domaine de la fiscalité des entreprises et intervient principalement dans des opérations de structuration et de financement d'opérations françaises ou internationales. Il conseille des sociétés foncières, des fonds d'investissements, ainsi que des groupes français et étrangers, et dispose notamment de compétences particulières dans le domaine des OPCI et des sociétés cotées ayant opté pour le régime des SIIC.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1999, il est titulaire d'un DESS-DJCE de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Strasbourg (1997).

Après une expérience de plusieurs années au sein des départements fiscaux de cabinets anglo-saxons, notamment Ernst & Young Law (1999-2002) et Jones Day (2003-2004), il a rejoint le cabinet en 2005 dont il est devenu associé en 2007.

Il est également co-auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention. Il est par ailleurs Chargé d'enseignement en droit fiscal dans le cadre de la « Real Estate Chair » de l'ESSEC et à la Reims Management School.

# LES ASSOCIES

## Laure Givry

Laure Givry est une spécialiste des droits français et communautaire de la concurrence. Elle intervient particulièrement en contrôle des concentrations, pratiques anticoncurrentielles (conseil et contentieux), pratiques restrictives, réseaux de distribution et aides d'Etat.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1988, elle est titulaire d'un DESS de droit du marché commun de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1987) et d'un DEA de droit des affaires de l'Université de Paris X Nanterre (1983). Elle a rejoint le cabinet en tant qu'associée en 2008, après avoir exercé successivement chez Berlioz & Co (1988-1993), Coudert Frères (1994-1999, associée en 2000) puis chez Norton Rose en qualité d'associée (2001-2008).

Laure Givry est également membre de l'Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC) et de l'Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC).

## Jean-Renaud Cazali

Jean-Renaud Cazali est spécialisé en financements de projets et financements structurés pour une clientèle de banques et d'institutions financières tant en France qu'à l'étranger.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2001, il est titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1998). Avant de rejoindre le cabinet en 2001, il a commencé sa carrière à Londres au sein de la Société Générale puis de Morgan Stanley dans le domaine des produits dérivés (2000). Il est associé du cabinet De Pardieu Brocas Maffei depuis 2008.

## Nicolas Favre

Nicolas Favre intervient principalement dans les domaines des fusions-acquisitions, du droit des sociétés et du droit boursier auprès d'une clientèle de sociétés cotées et non cotées dans le cadre d'opérations nationales et internationales.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2000, il est diplômé de l'Institut de Droit Public des Affaires (1998) et titulaire d'un DESS Administration des collectivités locales (1997) ainsi que d'un DEA de droit public interne de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (1996). Il a débuté sa carrière dans les domaines du droit des sociétés à Varsovie au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel (1999-2000), avant de rejoindre De Pardieu Brocas Maffei

# LES ASSOCIES

## Guillaume Rossignol

Guillaume Rossignol intervient principalement dans les domaines de l'investissement immobilier (externalisations immobilières, acquisitions, opérations de développement, promotion immobilière...) et du financement immobilier.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2002, il est titulaire d'une Maîtrise de droit privé de l'Université de Paris II-Assas (2000) et diplômé de l'ESSEC (1999). Il a rejoint le cabinet en tant que collaborateur en 2002, après avoir exercé au sein du cabinet Salans, Hertzfeld & Heilbronn (1999). Il est coopté associé du cabinet en 2008.

Guillaume Rossignol est par ailleurs auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention, notamment « Les nouveaux défis du financement immobilier – comprendre les enjeux du Term Sheet bancaire », *Opérations Immobilières*, n°3, mars 2008, pp.14, et « Les financements bancaires face à la baisse des valeurs », *Opérations Immobilières*, février 2009.

Il est également Chargé d'enseignement dans le cadre de la « Real Estate Chair » d'HEC – Unibail-Rodamco – Morgan Stanley.

## Sarah Espasa-Mattei

Sarah Espasa-Mattei est spécialisée en matière de fiscalité corporate, bancaire et financière. Elle accompagne des institutions bancaires et financières et leurs clients, des sociétés cotées et de grands groupes anglo-saxons dans leurs pré-contentieux et contentieux administratifs fiscaux ainsi qu'en matière de financements et de monétisation des créances sur l'Etat. Elle met également au service de ses clients son expérience professionnelle acquise dans l'audit des grands groupes et assiste ses clients dans la mise en place de leurs opérations stratégiques. Avocat au Barreau de Paris depuis 1996, elle est titulaire d'un DESS-DJCE de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Montpellier (1995). Elle a exercé en tant que Local Partner de Baker & McKenzie (2006-2009) et collaboratrice d'Arthur Andersen puis d'Ernst & Young (1996-2006). Elle est par ailleurs, avec Bernard Boutemy, à l'initiative de la création de l'équipe Banque Finance Entreprise qui a pour vocation d'allier le savoir faire fiscal et l'expertise juridique au service de leurs clients principalement des banques françaises, des entreprises du CAC 40 et des grands groupes anglo-saxons.

# LES ASSOCIES

## **Marie-Laure Bruneel**

Spécialisée dans le domaine de la fiscalité des entreprises, Marie-Laure Bruneel intervient principalement sur les aspects fiscaux de la structuration et du financement d'opérations d'investissement, de fusions-acquisitions, de LBO, de restructurations, de joint-ventures, etc. Elle conseille aussi bien des groupes français que des investisseurs internationaux.

Avocat au barreau de Paris depuis 2001, elle est diplômée d'HEC (1999) et titulaire du DESS de Fiscalité Internationale de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1999). Elle a rejoint le cabinet en 2005 dont elle est devenue associée en 2011 après avoir exercé au sein d'Andersen Legal et de Freshfields Bruckhaus Deringer.

# LES COUNSELS

## Joanna Gumpelson

Joanna Gumpelson est spécialisée dans les domaines de la restructuration des entreprises en difficulté et des procédures collectives, tant sur un plan national qu'international. Elle intervient également en contentieux commercial, bancaire et financier.

Elle conseille des établissements de crédit et des fonds d'investissement (français ou étrangers), ainsi que des crédit-bailleurs, factors, obligataires, fournisseurs, clients, etc... Elle représente également de grands groupes industriels français ou étrangers, en particulier à l'occasion de défaillances de LBOs.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2002, elle est diplômée de HEC Paris (2000) et titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (2000). Elle a rejoint le département Entreprises en difficultés & Restructurations du cabinet en 2002, avant d'être nommée counsel en 2009.

Elle est également co-auteur de plusieurs articles et publications dans ses domaines d'intervention, notamment :

- "Restructuring and insolvency 2009-2010 handbook: France", Practical Law Company, 2009 ;
- "The European Restructuring and Insolvency Guide 2005/2006", en partenariat avec PriceWaterhouse Coopers ;
- "Multinational Enterprise Liability in Insolvency Proceedings" publié par J.W. Boone, Alston & Bird ;
- Contributions régulières à la Newsletter de l'IBA.

## Thibaut Caharel

Thibaut Caharel est spécialisé dans le domaine des fusions-acquisitions et plus particulièrement en matière de private equity. Il conseille des fonds d'investissement dans l'ensemble de leurs opérations de LBO, de capital développement et de cession.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2000, il est titulaire d'un DESS-DJCE de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Rennes (1997) et d'une Maîtrise en Droit Privé de l'Université de Nantes (1996). Il a précédemment exercé au sein du département Private equity & Fusions-Acquisitions du cabinet Nomos (2001-2006) et au sein du cabinet Guéguen & Associés (2000-2001) avant de rejoindre le cabinet en 2006. Il a été nommé Counsel en 2011.

Il intervient également à l'AFIC dans le cadre du stage « Initiation à la Mezzanine » et dans le cadre de certains colloques organisés par l'EFE.

# LES CONSULTANTS

## **Jacques Perget**

Jacques Perget, officier général (cr) et avocat au Barreau de Paris (2010), a rejoint en qualité de consultant le cabinet De Pardieu Brocas Maffei pour mettre au service de celui-ci son expérience de l'administration et des relations de celle-ci avec le secteur industriel. Il a en effet effectué sa carrière au ministère de la défense et dans différentes fonctions de l'administration civile, avec deux domaines de prédilection : la recherche scientifique et technologique, l'industrie d'armement.

Contrôleur général des armées, il a été entre autres directeur général de la recherche et de la technologie auprès du ministre chargé de la Recherche Scientifique et de la Technologie, membre du comité à l'énergie atomique, commissaire du gouvernement et administrateur de différents organismes ou sociétés.

Son champ d'activité au cabinet De Pardieu Brocas Maffei concerne le secteur public dans son ensemble, et plus particulièrement celui de la défense et de l'industrie d'armement (procédures contractuelles publiques, juridiques et financières, restructurations, règlement des litige, médiation et/ou arbitrage).

## CONTACTS

Barthélemy Matthieu	(33) 1 53 57 65 28 <a href="mailto:barthelemy@de-pardieu.com">barthelemy@de-pardieu.com</a>
Blestel Alexandre	(33) 1 53 57 65 22 <a href="mailto:blestel@de-pardieu.com">blestel@de-pardieu.com</a>
Bréart de Boisanger Thomas	(33) 1 53 57 71 75 <a href="mailto:boisanger@de-pardieu.com">boisanger@de-pardieu.com</a>
Boutemy Bernard	(33) 1 53 57 65 15 <a href="mailto:boutemy@de-pardieu.com">boutemy@de-pardieu.com</a>
Brocas Thierry	(33) 1 53 57 71 75 <a href="mailto:brocas@de-pardieu.com">brocas@de-pardieu.com</a>
Bruneel Marie-Laure	(33) 1 53 57 65 22 <a href="mailto:bruneel@de-pardieu.com">bruneel@de-pardieu.com</a>
Cadieux Adrien	(33) 1 53 57 71 55 <a href="mailto:cadieux@de-pardieu.com">cadieux@de-pardieu.com</a>
Caharel Thibaut	(33) 1 72 69 70 07 <a href="mailto:caharel@de-pardieu.com">caharel@de-pardieu.com</a>
Cazali Jean-Renaud	(33) 1 53 57 65 19 <a href="mailto:cazali@de-pardieu.com">cazali@de-pardieu.com</a>
Chauve Emmanuel	(33) 1 53 57 65 22 <a href="mailto:chauve@de-pardieu.com">chauve@de-pardieu.com</a>
Dubois Philippe	(33) 1 53 57 61 44 <a href="mailto:dubois@de-pardieu.com">dubois@de-pardieu.com</a>
Dupont-Fargeaud Florence	(33) 1 53 57 65 14 <a href="mailto:dupont-fargeaud@de-pardieu.com">dupont-fargeaud@de-pardieu.com</a>
Espasa-Mattei Sarah	(33) 1 53 57 65 15 <a href="mailto:espasa-mattei@de-pardieu.com">espasa-mattei@de-pardieu.com</a>
Fatôme Emmanuel	(33) 1 53 57 61 81 <a href="mailto:fatome@de-pardieu.com">fatome@de-pardieu.com</a>
Favre Nicolas	(33) 1 53 57 71 75 <a href="mailto:favre@de-pardieu.com">favre@de-pardieu.com</a>

# CONTACTS

Gaillard Christophe	(33) 1 53 57 65 19 <a href="mailto:gaillard@de-pardieu.com">gaillard@de-pardieu.com</a>
Gebarowski Pierre	(33) 1 53 57 61 81 <a href="mailto:gebarowski@de-pardieu.com">gebarowski@de-pardieu.com</a>
Givry Laure	(33) 1 53 57 65 09 <a href="mailto:givry@de-pardieu.com">givry@de-pardieu.com</a>
Guibert Philippe	(33) 1 53 57 61 39 <a href="mailto:guibert@de-pardieu.com">guibert@de-pardieu.com</a>
Gumpelson Joanna	(33) 1 53 57 71 82 <a href="mailto:gumpelson@de-pardieu.com">gumpelson@de-pardieu.com</a>
Henrot Jacques	(33) 1 53 57 71 82 <a href="mailto:henrot@de-pardieu.com">henrot@de-pardieu.com</a>
Hubert Olivier	(33) 1 53 57 61 66 <a href="mailto:hubert@de-pardieu.com">hubert@de-pardieu.com</a>
Jais Patrick	(33) 1 53 57 61 63 <a href="mailto:jais@de-pardieu.com">jais@de-pardieu.com</a>
Lefort Dominique	(33) 1 53 57 71 91 <a href="mailto:lefort@de-pardieu.com">lefort@de-pardieu.com</a>
Levy Barbara	(33) 1 53 57 61 73 <a href="mailto:levy@de-pardieu.com">levy@de-pardieu.com</a>
Maffei Antoine	(33) 1 53 57 71 66 <a href="mailto:maffei@de-pardieu.com">maffei@de-pardieu.com</a>
Minor Pierre	(33) 1 53 57 71 67 <a href="mailto:minor@de-pardieu.com">minor@de-pardieu.com</a>
de Pardieu Charles-Henri	(33) 1 53 57 71 59 <a href="mailto:depardieu@de-pardieu.com">depardieu@de-pardieu.com</a>
Perget Jacques	(33) 1 53 57 71 75 <a href="mailto:perget@de-pardieu.com">perget@de-pardieu.com</a>
Pourdieu Jean-François	(33) 1 72 69 70 07 <a href="mailto:pourdieu@de-pardieu.com">pourdieu@de-pardieu.com</a>

## CONTACTS

Rossignol Guillaume	(33) 1 53 57 65 06 <a href="mailto:rossignol@de-pardieu.com">rossignol@de-pardieu.com</a>
Schmitt Olivier	(33) 1 53 57 71 78 <a href="mailto:schmitt@de-pardieu.com">schmitt@de-pardieu.com</a>
Talbourdet Paul	(33) 1 53 57 71 83 <a href="mailto:talbourdet@de-pardieu.com">talbourdet@de-pardieu.com</a>
Touttée Guillaume	(33) 1 72 69 70 22 <a href="mailto:touttee@de-pardieu.com">touttee@de-pardieu.com</a>

De Pardieu Brocas Maffei A.A.R.P.I.  
57 avenue d'Iéna  
F-75116 Paris  
Tél. : +33 (0) 1 53 57 71 71  
Fax : +33 (0) 1 53 57 71 70  
[www.de-pardieu.com](http://www.de-pardieu.com)

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

AVOCATS A LA COUR